

Comprendre le Baptême du Saint-Esprit

Dans le premier chapitre des Actes, Luc dit que Jésus « fut enlevé au ciel, après avoir donné ses ordres, par le Saint-Esprit, aux apôtres qu'il avait choisis » (Ac 1. 2). Dans un moment avec ses disciples, Jésus leur a donné ce commandement de « ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre **ce que le Père avait promis, ce que je vous ai annoncé**, leur dit-il ; car Jean a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit... vous recevrez une **puissance**, le Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1. 4-5, 8)

1. Jésus dit clairement que le baptême du Saint-Esprit est une expérience distincte du salut et du baptême d'eau.

Au moment du salut, chaque croyant est né de nouveau par le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit habite en nous. Paul écrivait aux Éphésiens qu'après avoir cru, nous avons été marqués d'un sceau, celui du Saint-Esprit promis (Eph 1. 13). Un sceau dans la Bible représente la propriété. Le Saint-Esprit qui est en nous marque notre appartenance à Dieu.

Si donc nous sommes sauvés, nous n'avons pas à demander le Saint-Esprit car il est présent et il cohabite déjà en nous. Cependant, le baptême du Saint-Esprit est une chose distincte de l'expérience du salut et tout croyant doit chercher et recevoir l'expérience de la Pentecôte.

Jean-Baptiste a dit : « *Moi, je vous baptise d'eau, pour vous amener à la repentance ; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. Lui, il vous baptisera du Saint-Esprit et de feu* » (Mt 3. 11)

Le jour de la Pentecôte, Pierre disait : « *Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, à cause du pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit. Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera* » (Ac 2. 38-39)

2. Jésus nous éclaire sur le fait que le baptême du Saint-Esprit est un don pour nous qui vient du Père

En fait, le baptême du Saint-Esprit est l'un des nombreux dons que Dieu nous a donné, que nous devrions recevoir et partager. Nous ne devons pas avoir peur de recevoir un don de la part de Dieu. Nous lisons dans l'Épître de Jacques : « *toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières, chez lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation* » (Jc 1. 17)

Les dons de Dieu

Éphésiens 2. 8	Le salut
Romains 5. 17	La justice
Romains 6. 23	La vie éternelle
1 Corinthiens 12. 7-11	Les dons de l'Esprit
Éphésiens 4. 11	Les 5 ministères
Actes 1. 4	Le Saint-Esprit

3. Quand nous recevons le baptême du Saint-Esprit, nous recevons une langue surnaturelle et une force surnaturelle

Actes 2. 1-4 : « *Le jour de la Pentecôte, ils étaient tous ensemble dans le même lieu. Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Des langues, semblables à des **langues de feu**, leur apparurent, séparées les unes des autres, et se posèrent sur chacun d'eux. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à **parler en d'autres langues**, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer »*

Actes 19. 1-6 : « *Pendant qu'Apollon était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisé ? Et ils répondirent : Du baptême de Jean. Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus. Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et **ils parlaient en langues** et prophétisaient. »*

Actes 4. 33 : « *Les apôtres rendaient avec **beaucoup de force** témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus. Et une grande grâce reposait sur eux tous »*

Actes 5. 12-16 : « ***Beaucoup de miracles et de prodiges se faisaient** au milieu du peuple par les mains des apôtres. Ils se tenaient tous ensemble au portique de Salomon, et aucun des autres n'osait se joindre à eux ; mais le peuple les louait hautement. Le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes, augmentait de plus en plus ; en sorte qu'on apportait les malades dans les rues et qu'on les plaçait sur des lits et des couchettes, afin que, lorsque Pierre passerait, son ombre au moins en couvre quelques-uns. La multitude accourait aussi des villes voisines à Jérusalem, amenant des malades et des gens tourmentés par des esprits impurs ; et tous étaient guéris »*

4. La Bible donne plusieurs raisons pour lesquelles il est important pour les croyants de prier en langue

a. Quand vous priez en langue, vous priez Dieu directement dans votre esprit. C'est votre langage de prière personnel avec lequel vous pouvez prier et communiquer avec Dieu

1 Corinthiens 14. 2 : « *En effet, celui qui parle en langue ne parle pas aux hommes, mais à Dieu, car personne ne le comprend, et c'est en esprit qu'il dit des mystères »*

b. Quand vous priez en langue, vous êtes édifiés et fortifiés

1 Corinthiens 14. 4 : « *Celui qui parle en langue s'édifie lui-même... »*

c. Quand vous priez en langue, vous magnifiez et adorez Dieu dans votre esprit

Actes 10. 46 : « *car ils les entendaient parler en langues et magnifier Dieu » - Version Darby*

Jean 4. 23-24 : « Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car ce sont là les adorateurs que le Père demande. Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité »

- d. Quand vous priez en langue, vous êtes dirigés par l'Esprit qui oriente vos prières selon la volonté parfaite de Dieu.

Romains 8. 26-27 : « De même aussi l'Esprit nous aide dans notre faiblesse, car nous ne savons pas ce qu'il convient de demander dans nos prières. Mais l'Esprit lui-même intercède par des soupirs inexprimables ; et celui qui sonde les cœurs connaît la pensée de l'Esprit, parce que c'est selon Dieu qu'il intercède en faveur des saints »

5. Cinq étapes pour recevoir le baptême du Saint-Esprit avec l'évidence du parler en langues

- a. Vous devez être né de nouveau

Jean 3. 3 : « En Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, **si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu** »

Actes 2. 38 : « Pierre leur dit : **Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, à cause du pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit** »

- b. Vous devez croire que ce don est pour vous

Actes 2. 39 : « Car la promesse est **pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera** »

Actes 2. 17-18 : « Dans les derniers jours, dit Dieu, **je répandrai de mon Esprit sur toute chair** ; Vos fils et vos filles prophétiseront, Vos jeunes gens auront des visions, Et vos vieillards auront des songes. Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes, Dans ces jours-là, je répandrai de mon Esprit ; et ils prophétiseront »

- c. Vous devez désirer le baptême du Saint-Esprit

Jean 7. 37-39 : « Le dernier jour, le grand jour de la fête, Jésus, se tenant debout, s'écria : **Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein, comme dit l'Écriture. Il dit cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui ; car l'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié** »

- d. Vous devez le demander

Luc 11. 13 : « Car Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison **le Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent** »

e. Vous devez parler

Actes 2. 4 : « *Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer* »

Esaïe 28. 11-12 : « *Eh bien ! c'est par des hommes aux lèvres balbutiantes Et au langage barbare Que l'Éternel parlera à ce peuple. Il lui disait : Voici le repos, Laissez reposer celui qui est fatigué ; Voici le lieu du repos ! Mais ils n'ont point voulu écouter* »

Le Saint-Esprit ne va pas faire parler votre bouche. C'est vous qui parlerez en langue. Le Saint-Esprit vous donnera l'énoncé mais **vous devez faire un pas de foi et dire dans la foulée ce que le Saint-Esprit vous donne en langue**. Les sons que vous direz pourront vous paraître étranges mais vous devez permettre que cette langue surnaturelle sorte de votre bouche.

Vous devez vous rappeler que vous ne pouvez pas parler deux langues à la fois. **Commencez** d'abord à adorer le Seigneur et à **parler** dans votre langue natale et ensuite, laissez place la au langage que l'Esprit vous donnera. Prier ensuite dans la langue que le Saint-Esprit vous donnera les jours.

6. Il y a une différence entre le don des langues et le parler en langues

1 Corinthiens 12. 4, 8-11 : « *Il y a diversité de dons, mais le même Esprit... En effet, à l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit ; à un autre, la foi, par le même Esprit ; à un autre, le don des guérisons, par le même Esprit ; à un autre, le don d'opérer des miracles ; à un autre, la prophétie ; à un autre, le discernement des esprits ; à un autre, la diversité des langues ; à un autre, l'interprétation des langues. Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il veut* »

Le don des langues est un des dons de l'Esprit qui est donné aux croyants selon ce que le Saint-Esprit distribue. Cela ce produit quand le Saint-Esprit donne un message en langue à un croyant destiné à une assemblée de croyants. Il doit toujours y avoir une interprétation, soit par la même personne, soit par une autre à qui le Saint-Esprit donne le sens de ce qui a été dit en langue. Le don des langues et le don d'interprétation ont pour but l'édification de l'église et doit toujours fortifier, encourager et reconforter.

Le parler en langue issu du baptême du Saint-Esprit est différent et à pour but l'édification personnelle et la communion avec Dieu.

Comparaison entre le parler en langues et le don des langues

<i>Parler en langues</i>		<i>Don des langues</i>
<i>Parle à Dieu</i>	❶	<i>Parle aux hommes</i>
<i>Message incompréhensible</i>	❷	<i>Message compréhensible</i>
<i>Édification personnelle</i>	❸	<i>Édification de l'Église</i>
<i>Pas d'interprétation</i>	❹	<i>Nécessite une interprétation</i>
<i>Pour les croyants</i>	❺	<i>Un signe pour les inconvertis</i>